

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2022
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Question n°18

**Objet : CREATION DU BUDGET ANNEXE ENERGIE - CREATION DU COMITE
CONSULTATIF DES USAGERS DES RESEAUX DE CHALEURS.**

L'an deux mille vingt-deux

Le 5 décembre, à 20 heures 00

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni à La Frette-sur-Seine – 95530 – Gymnase Albert Marquet Avenue des Lilas, en séance publique, sous la présidence de Yannick BOËDEC.

Etaient présents : Yannick BOËDEC, Président

Xavier MELKI, Xavier HAQUIN, Philippe ROULEAU, Florence PORTELLI, Bernard JAMET, Jean-Christophe POULET, Pascal SEIGNÉ, Gérard LAMBERT-MOTTE, Sandra BILLET, Jean-Noël CARPENTIER, Michel VALLADE, Philippe AUDEBERT, Bernard TAILLY, vice-Présidents,

Patrick BOULLÉ, Philippe BARAT, Benoît BLANCHARD, Daniel PORTIER, Jean AUBIN, Nicole LANASPRES, Jacqueline HUCHIN, Marie-Christine CAVECCHI, Johann ROS, Pierre LE BEL, Monique BAQUIN, Joëlle DUPUY, Françoise GONZALEZ, Marc SCHWEITZER, Evelyne LARGENTON, Annie TOUSSAINT, Marie-Françoise JOLLY, Françoise NORDMANN, Marie-Pierre JEZEQUEL, Marie-Evelyne CHRISTIN, Jean-Michel DETAVERNIER, Laurent GORZA, Didier LEDEUR, Nadine PORCHEZ, Maryse MENEY, Henri FERNANDEZ, Laurence TROUZIER-EVÊQUE, Carole CAUZARD, Bernard LE DUS, Etienne LE BÉCHEC, Sylvia CERIANI, Gilbert AH-YU, Christine MATTEI, Grégoire DUBLINEAU, Fatima MOUSSI, Stéphane GUIBOREL, Carole FAIDHERBE, Nathalie CAPBLANC, Stéphane ROUSSAKOVSKY, Eric BOSC, Frédéric PURGAL, Aline ROGER, Céline CABOT, Thomas COTTINET, Franck GAILLARD, Sophie SAND, Sabrina FORTUNATO, Cécile RILHAC, Nathalie JOLLY, Miloud GOUAL, Arnaud LARMURIER, Youcef KHINACHE, Saliha DAHMANI, Célia JACQUET-LÉGER, Carole CHESNEAU, Camille CARON, Tom MORISSE, Paul MAUGIS, Conseillers Communautaires,

Étaient absents et représentés :

Marie-José BEAULANDE par Jean AUBIN,
Darine BOUADIS par Nicole LANASPRES,
Zouina MENNAD par Yannick BOËDEC,
Xavier DUBOURG par Marie-Christine CAVECCHI,
Sophie FERREIRA par Etienne LE BÉCHEC,
Jean-Charles RAMBOUR par Philippe BARAT
Sarah NEROZZI-BANFI par Philippe ROULEAU,
Olivier DALMONT par Carole CAUZARD,
Stéphane LARTIGUE Par Jacqueline HUCHIN,
Modeste MARQUES par Xavier HAQUIN,
Nicolas KOWBASIUK par Stéphane ROUSSAKOVSKY,
Laetitia BOISSEAU-STAL par Florence PORTELLI,
Gilles GASSENBAACH par Carole FAIDHERBE,
Lucie MICCOLI par Paul MAUGIS.

Était absent :
Nicolas PONCHEL.

Secrétaire de Séance : Cécile RILHAC.

Yannick BOËDEC, Président, ouvre la séance à 20 heures 08.

Nombre de membres en exercice : 87
 Nombre de présents : 72
 Nombre de pouvoirs : 14
 Nombre de votants : 86

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,
 Vu les statuts de la communauté d'agglomération Val Parisis,
 Vu la délibération N°D/2022/85 actant la prise de compétence supplémentaire « contribution à la transition écologique et énergétique : création, aménagement, développement, entretien et gestion des réseaux de chaleur et de froid ; développement des énergies renouvelables et de récupération » par la CA Val Parisis au 1^{er} janvier 2023,
 Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2023 la CA Val Parisis se substituera au Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois-Ermont-Franconville (SICSEF) dans ses droits et obligations,
 Considérant que ce service est un service public industriel et commercial (SPIC) dont le financement est assuré par les redevances perçues auprès des usagers pour le service rendu et nécessite la création d'un budget annexe,
 Considérant que le budget annexe Energie sera tenu selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 4,
 Vu l'avis favorable de la commission des finances du 10 novembre 2022,
 Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 novembre 2022,

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE.**

DECIDE de créer un budget annexe Energie à compter du 1^{er} janvier 2023,

APPROUVE la création d'un comité des usagers des réseaux de chaleurs communautaires,

DESIGNE les membres du comité des usagers des réseaux de chaleurs communautaires tels que précisés ci-dessous :

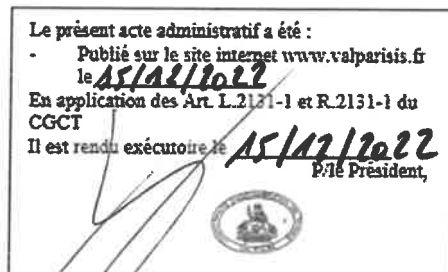
COMITE CONSULTATIF DES USAGERS DES RESEAUX DE CHALEUR COMMUNAUTAIRES			
COMMUNES	DELEGUES TITULAIRE	DELEGUES SUPPLEANTS	REPRESENTANT D'ASSOCIATION TITULAIRE
ERMONT	Benoit BLANCHARD	Gilles LAROZE	François COUTTAUSSE
FRANCONVILLE	Dominique ASARO	Xavier MELKI	Patrice GUINARD
SANNOIS	Daniel PORTIER	Nicolas FLAMENT	Michel OUSTRIC

PRECISE que ledit comité sera présidé par le Président de la CA Val Parisis ou son représentant,

AUTORISE le Président à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré ce jour à La Frette-sur-Seine.

Pour extrait conforme,



Par délégation du Président,
Le Directeur général des services,



« Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception en Sous-préfecture d'Argenteuil
- date de sa publication
- ou à compter de sa notification, notamment en matière de droit de préemption.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant le Président de la CA Val Parisis, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux de deux mois qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse du Président de la CA Val Parisis,
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse pendant ce délai »